

25.09.2016 – 15:23 Uhr

Votations fédérales : AVSplus et l'économie durable

Bern (ots) -

Le peuple a certes dit non à des rentes AVS plus élevées de 10 pourcent. Cependant, le taux d'approbation montre aussi que la population s'inquiète d'une baisse possible du niveau des rentes. C'est un signal clair au Conseil national qui débat de la réforme de la prévoyance vieillesse la semaine prochaine. Une réforme qui ne maintient pas le niveau des rentes pour tous ou qui relève l'âge de la retraite échouera devant le peuple.

Une partie non négligeable des citoyennes et citoyens votants ont manifesté le besoin d'une augmentation des rentes AVS pour maintenir dans l'ensemble le niveau des rentes. Et de nombreux votants pour qui l'initiative va trop loin veulent le maintien du niveau actuel des rentes du premier et deuxième pilier.

Il faut prendre au sérieux cette inquiétude relative au niveau des rentes lors des débats au Conseil national la semaine prochaine sur la réforme de la prévoyance vieillesse. Il incombe maintenant au Conseil national d'empêcher le démantèlement des rentes que sa commission propose. On ne pourra sauver la réforme que si l'on tient la promesse de ne pas réduire les rentes. Il faut donc trouver une issue pragmatique pour une compensation de la baisse du taux minimal de conversion. On peut procéder à cette compensation dans le 1er ou 2ème pilier. Pour les futures rentières et futurs rentiers concernés, la discussion sur les piliers n'est pas centrale en fin de compte. Mais, au vu de l'environnement des bas taux actuels, une compensation par l'AVS devrait être meilleur marché et plus efficiente sur le plan des coûts. La simplicité parle aussi en faveur d'une compensation partiellement par l'AVS.

Il est en tout cas clair que ce que propose la commission sociale du Conseil national est irrecevable : avec un âge de la retraite à 67 ans, des réductions de rentes malgré des contributions supplémentaires et encore des réductions dans les rentes de veuves et pour enfants. Il faut espérer que le Conseil national, en tant que représentant du peuple, saura entendre les signaux émis par la population et pourra empêcher une situation désastreuse. Pour cela, il faut un financement solide des deux piliers, des mesures de compensation substantielles pour la baisse du taux minimal de conversion et pour l'augmentation de l'âge de la retraite des femmes, de meilleures conditions d'assurance pour les personnes travaillant à temps partiel et les bas revenus ainsi qu'une meilleure protection des travailleuses et travailleurs assurés vis-à-vis des bénéfices indus des assureurs dans la prévoyance professionnelle.

Economie durable : Poursuivre et intensifier la voie prise

Travail.Suisse regrette le rejet de l'initiative sur l'économie verte. Son objectif très ambitieux rendait cependant presque impossible une acceptation par le peuple. Dans ces conditions, le bon score réalisé par l'initiative doit être interprété comme la volonté des citoyens et citoyennes de poursuivre la voie amorcée pour rendre l'économie plus durable.

Il s'agit dès lors de poursuivre les efforts en cours et d'intensifier les mesures pour une économie plus durable avec la mise en oeuvre de la stratégie énergétique 2050 et l'engagement de réduire fortement les émissions de gaz à effet de serre selon l'Accord de Paris sur le climat. Une économie plus durable poussera les entreprises suisses à faire preuve d'innovation, ce qui renforcera la compétitivité et créera de nombreux emplois en Suisse dans l'efficacité énergétique, le développement des énergies renouvelables, le recyclage et les technologies vertes en général.

Contact:

Adrian Wüthrich, Président Travail.Suisse, Mobile: 079 287 04 93